



« Eduquer, c'est aimer. » St Marcellin CHAMPAGNAT

## Règlement financier 2023-2024 GRILLE D'APPEL A CONTRIBUTION

Coût trimestriel pour un enfant



Au sein de notre Maison, le Groupe Scolaire St Marcellin CHAMPAGNAT, comme dans tout établissement catholique d'enseignement, il est demandé aux familles une contribution financière.

Destinée à couvrir les frais liés au caractère propre ainsi que les travaux et investissements concernant les bâtiments et le matériel, **cette contribution ne doit toutefois pas constituer un obstacle à l'inscription, c'est bien le projet d'Éducation de votre enfant qui doit primer.** Le Chef d'établissement reste à votre écoute pour étudier toute problématique à ce sujet.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la contribution financière, vous pouvez contacter **Madame DENIS** (pour l'école) au **04 77 26 47 69** ou par email : [ecole-champagnat@wanadoo.fr](mailto:ecole-champagnat@wanadoo.fr) / **Madame BRUN** (assistante de direction & comptable pour le collège) au **04 77 26 32 79** ou par email : [champagnat.compta@orange.fr](mailto:champagnat.compta@orange.fr).

### CALCUL DE LA CONTRIBUTION

C'est votre REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE qui décide de votre tranche. **Nous vous demanderons à la rentrée 2023 de fournir les photocopies de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, sans cet avis de votre part, nous serions amenés à appliquer la contribution la plus élevée.**

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE (Figurant sur votre dernier avis d'imposition)		CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE ÉCOLE			CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE COLLÈGE		
		ÉCOLE	Frais fixes	TOTAL	COLLÈGE	Frais fixes	TOTAL
Tranche jusqu'à 20 926 €	A	99,51	21,00	120,51	104,20	45,00	149,20
Tranche de 20 926 € à 24 133 €	B	135,03	21,00	156,03	145,68	45,00	190,68
Tranche de 24 133 € à 27 525 €	C	156,42	21,00	177,42	166,43	45,00	211,43
Tranche de 27 525 € à 30 038 €	D	182,48	21,00	203,48	198,11	45,00	243,11
Tranche de 30 038 € à 32 677 €	E	208,54	21,00	229,54	226,13	45,00	271,13
Tranche de 32 677 € à 35 067 €	F	229,88	21,00	250,88	245,24	45,00	290,24
Tranche de 35 067 € à 37 333 €	G	246,47	21,00	267,47	263,07	45,00	308,07
Tranche de 37 333 € à 43 338 €	H	277,32	21,00	298,32	303,39	45,00	348,39
Tranche de 43 338 € à 49 338 €	I	298,64	21,00	319,64	343,37	45,00	388,37
Tranche supérieure à 49 338 €	J	320,50	21,00	341,50	383,46	45,00	428,46

**\*Inutile de fournir l'avis d'imposition si vous êtes en tranche J.**

### FRAIS FIXES

#### Les frais fixes englobent :

- La cotisation **UDOGEC**, le financement du Caractère Propre de notre Etablissement
- Les frais d'envois et le forfait annuel pour l'espace numérique **ÉCOLE DIRECTE**
- La carte de restaurant scolaire
- Les cahiers d'activités et manuels (français et latin collège)
- Les fournitures : arts plastiques, sciences, livrets pour les soutiens, abonnements CDI & bibliothèque, technologie...
- Le carnet de liaison (collège)
- ...

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat  
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS

☎ 04 77 26 12 68 📠 04 77 26 32 78

✉ [champagnat.direction@orange.fr](mailto:champagnat.direction@orange.fr)

[www.groupe-scolaire-champagnat.fr](http://www.groupe-scolaire-champagnat.fr)

## RÉDUCTION DE FAMILLE

### Réductions Frais de scolarité (hors frais fixes) :

- 10 % pour 2 enfants dans l'établissement
- 25 % pour 3 enfants dans l'établissement
- **Gratuité** à partir du 4<sup>e</sup> enfant au sein du groupe scolaire

## FACTURATION

3 factures trimestrielles seront envoyées directement sur le site Ecole Directe en octobre, janvier et avril.

Le règlement de la facture se fera :

- par **prélèvement automatique** entre le 15 et 20 de chaque mois
- par **chèque bancaire, espèces ou carte bancaire (sur le site École Directe)** en 3 mensualités avant le 15 de chaque mois ou en une seule fois au début de chaque trimestre

**En cas de non-paiement de la scolarité, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'enfant l'année scolaire suivante (cf. Convention de scolarisation).**

**Pour tout échange de courrier par Lettre Recommandée (décisions disciplinaires, règlement de scolarité...), les frais d'envoi seront à la charge de la famille et apparaîtront sur la facture trimestrielle.**

## FRAIS ANNEXES

Pour le collège, l'engagement de votre enfant dans certaines activités (UNSS, options & ateliers) peut engendrer des frais supplémentaires. **La facturation est fractionnée en 3 trimestres :**

- **24 € / an (3 \* 8€)** : cotisation **UNSS** (rugby, basket, danse, VTT, badminton)
- **60 € / an (3\*20€)** : option interne **TENNIS**
- **90 € / an (3\*30€)** : option interne **CROSSFIT**
- **45 € / an (3 \* 15€)** : cotisation **MAC** (spectacles, classe orchestre, intervenant extérieur)
- **60 € / an (3\*20€)** : cotisation **MAC** (spectacles, cours de guitare ou batterie, intervenant extérieur)
- **135 € / an (3\*45€)** : cotisation cours de **guitare ou batterie (hors MAC)**
- **45 € / an (3\*15€)** : **OPTION et ATELIER THEATRE** (spectacles avec nos partenaires culturels)
- **228 € / an (3\*76€)** pour l'**EQUITATION** (la licence FFE étant prise en plus auprès d'un club/centre équestre).
- **21 € / an (3\*7€)** pour la formation « **Prévention Secours Civiques Niveau 1** » (PSC1) pour les 3èmes (sauf délégués)
- **9€ / an (3\*3€)** pour la location d'un casier au collège

**Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de votre enfant des prestations peuvent être réalisées suivant les besoins (notre établissement prenant en charge 50% du coût) :**

- **75€** restent à la charge de la famille pour un bilan avec Service de Psychologie et d'Orientation (SPO)
- **60€** restent à la charge de la famille pour un bilan d'orientation avec une conseillère extérieure

## RESTAURANT SCOLAIRE

Prix des repas (**incluant** la part alimentaire, les frais de fluides, de personnel, de matériel, d'investissement et l'encadrement sur le temps méridien). Possibilité de régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe.

Maternelle	Primaire	Collège
5.19 € le repas	5.49 € le repas	5,79 € le repas

## SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Accueil dès 7h30 (école et collège)	<b>GRATUIT</b>
Garderie maternelle et CP (de 16h15 à 18h30 <b>payante à partir de 17h</b> )	<b>2,00 €</b>
Étude Primaire (de 16h15 à 18h30 <b>payante à partir de 17h</b> )	<b>2,00 €</b>
Étude du soir Collège (de 16h50 à 17h50)	<b>1,00 €</b>

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat  
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS

☎ 04 77 26 12 68 📠 04 77 26 32 78

✉ [champagnat.direction@orange.fr](mailto:champagnat.direction@orange.fr)

[www.groupe-scolaire-champagnat.fr](http://www.groupe-scolaire-champagnat.fr)